

Paris, le 17 janvier 2012

Destinataires

Clubs FFG
Comités Départementaux
Comités Régionaux

Fédération Française de Gymnastique

Réf. : JR/DV/018/12

Objet : Financement formation professionnelle 2012

Madame,
Monsieur le Président,

Fédération fondée
le 28 septembre 1873,
reconnue d'utilité publique.

La formation professionnelle et son financement demeurent des domaines techniques complexes, sources d'enjeux se situant parfois au-delà d'un quotidien d'employeur.

Vous avez reçu récemment, des informations discordantes en provenance d'Uniformation, du CNEA, d'AGEFOS-PME et du CoSMoS. A travers ces multiples communications, le doute peut s'installer et inciter à attendre ou à renoncer à remplir les obligations d'Employeur.

Alors, parce que la FFG est immergée dans les arcanes de la formation professionnelle, nous ne saurions trop vous recommander de verser votre contribution


- à **AGEFOS-PME** pour le plan de formation et la professionnalisation,
- à Uniformation pour le CIF et le FADP

Ainsi, vous respecterez les obligations légales et par votre apport vous abonderez les fonds mutualisés mobilisables suivant les mêmes critères que les années passées.

Enfin, vous préserverez une capacité financière de la formation continue des salariés.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une note d'information du CoSMoS ainsi que les critères de prise en charge fixés par AGEFOS-PME.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.


Jacques Rey
Président